



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

-----  
Séance du mardi 12 juillet 2016  
19 heures 00

-----

DC/MG

N° 002028

Informatique -  
Convention de  
prestations de  
services  
informatiques entre la  
Ville d'APT et le GIP.

Affiché le :

Le mardi 12 juillet 2016 à 19 heures 00 le Conseil Municipal, convoqué le 6 juillet 2016, s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence de **Dominique SANTONI**, Maire.

**ETAIENT PRESENTS** : Mme Dominique SANTONI (Maire d'Apt), Mme Isabelle VICO (2e Adjointe), M. André LECOURT (3e Adjoint), Mme Emilie SIAS (4e Adjointe), M. Cédric MAROS (5e Adjoint), Mme Véronique ARNAUD-DELOY (6e Adjointe), M. Patrick ESPITALIER (7e Adjoint), Mme Marcia ESPINOSA (8e Adjointe), M. Yannick BONNET (9e Adjoint), Mme Isabelle TAILLIER (Conseillère Municipale), M. Frédéric SACCO (Conseiller Municipal), Mme Sandrine BEAUTRAIS (Conseillère Municipale), Mme Monique CARRETERO (Conseillère Municipale), M. Jean-Louis DE LONGEAUX (Conseiller Municipal), M. Sébastien CHABAUD (Conseiller Municipal), Mme Laurence GREGOIRE (Conseillère Municipale), M. Jean-Claude ALLAMANDI (Conseiller Municipal), Mme Amel EL BOUYOUSFI (Conseillère Municipale), Mme Fatima ARABI (Conseillère Municipale), M. Olivier CUREL (Conseiller Municipal), Mme Peggy RAYNE (Conseillère Municipale), M. Christophe CARMINATI (Conseiller Municipal), Mme Marie-Christine KADLER (Conseillère Municipale), M. Henri GIORGETTI (Conseiller Municipal), Mme Isabelle PITON (Conseillère Municipale)

**ONT DONNE PROCURATION** : M. Jean AILLAUD (1er Adjoint) donne pouvoir à Mme Emilie SIAS (4e Adjointe), M. Laurent DUCAU (Conseiller Municipal) donne pouvoir à Mme Véronique ARNAUD-DELOY (6e Adjointe), Mme Gaëlle LETTERON (Conseillère Municipale) donne pouvoir à M. Patrick ESPITALIER (7e Adjoint), Mme Isabelle MORARD-PONTET (Conseillère Municipale) donne pouvoir à M. Cédric MAROS (5e Adjoint), M. Jean-Louis CULO (Conseiller Municipal) donne pouvoir à M. Frédéric SACCO (Conseiller Municipal), M. Pascal CAUCHOIS (Conseiller Municipal) donne pouvoir à M. Jean-Louis DE LONGEAUX (Conseiller Municipal)

**ABSENTS** :

La séance est ouverte, Mme Amel EL BOUYOUSFI est nommée Secrétaire.

La commune d'APT et le Centre Hospitalier du Pays d'Apt ont procédé à la création du Groupement d'Intérêt Public de Restauration du Pays d'Apt (GIP) ayant pour objet de gérer et d'exploiter pour le compte de ses membres une unité centrale de production et de distribution de repas.

La GIP ne disposant pas actuellement des structures nécessaires pour assurer le suivi et l'assistance informatique liés à son activité, ces tâches sont confiées à la Cellule Informatique de la Ville d'APT.

Il convient d'établir une convention ayant pour objet, conformément à l'article L 5211-4-1 II du C.G.C.T., et dans un souci de bonne organisation et de rationalisation des services, de préciser les conditions et modalités des prestations de services de la Cellule Informatique de la Ville d'APT au profit du GIP dont la Ville d'APT est membre.

### LE CONSEIL A L'UNANIMITE

**APPROUVE** la convention à conclure avec le GIP.

**AUTORISE** Madame le Maire à signer ladite convention et toutes pièces relatives à cette opération.

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE  
Dominique SANTONI